



## Lettre de mise à pied pour faute grave à titre conservatoire

Par **galaxie051**, le **16/07/2010** à **13:05**

Bonjour, rnvoilà je suis dans une entreprise depuis 1 ans en cdi, j'ai été embauché en qualité de manager pour un magasin de prêt à porter. rnquand j'ai pris ce magasin on m'a expliqué les problèmes interne a résoudre rna s'avoir vendeurs ne faisait pas leur job, ni s'occuper du vol en magasin rnr chose que j'ai du immédiatement recadrer. rndès lors les problèmes on commencer pour moi n'étant pas soutenue par ma hirarchie (ADR) et donnant sans cesse raison aux vendeurs je me suis sentis rnévincé voir humilier dans mon travail de tous les jours que l'on m'avez confier. rnjusqu'a 2 voir 3 salariés on immédiatement fait des courriers régulier en se plaignant de mon travail et en m'accusant d'harcèlement morale!! chose que je sais même pas définir car je n'ais jamais ni fait d'harcèlement de quelques nature que ce soit... j' ai d'ailleur jamais eu d'entécèdent de ce genre. rnil y 10 jours mon père decède, a peine rentré de mon absence mon employeur rnrme rends visite et m'annonce que j'ai une mise à pied pour faute grave! consternation total!! moi qui donne encore 1 journée de plus a ma première vendeuse et lui donne la possibilité de fumer sa cigarette dehors sur son temps de travail! et me remercie encore de ma gentillesse..et sa c etre mauvais manager?? rnrnje ne comprends pas du tout, tout ceci! c un manque de respect d'autrui même le respect de ma personne il ne c'est même pas excuser juste un sourire! rnc vraiment scandaleux et immorale. j'ai toujours fait mon job correctement et relever les missions qu'il m'avait ete confier les indicateurs sont là! rnalors pourquoi c vendeuses sournoises on veulent m'ejecter?? rnrj'ai su que ma première vendeuse est à l'origine de ce problème liguant les autres a sa cause du cout je suis maintenant sans travail avec un contentieux rnde "faute grave" c abuser et injustifier comment me défendre j'ai dû quitter immédiatement mon poste rendu les clef du magasin je n'ais plus acces au eventuelles preuves de mon innocence!! comment faire?? j'avoue etre perdurnpar quoi dois je commencer?? est ce que j'ai droit a l'aide juridictionnel?? je n'ais qu'an an d'ancienneté et plus de salaire maintenant car plus payer! ce licenciement deguiser a aussi

pour but de ne pas me payer mes indemnités.rnrnquel reccours puis je beneficier et quel conseil me donnez vous?? merci d'avance